



Publié sur *Rocquencourt* (<http://www.mairie-rocquencourt.fr>)

[Accueil](#) > Des permanences en mairie pour faciliter vos démarches du quotidien



La mairie vous accompagne

Des permanences pour faciliter vos démarches du quotidien

La ville du Chesnay-Rocquencourt a mis en place quatre permanences pour vous accompagner dans vos différentes démarches au quotidien.

Les permanences numériques : un accompagnement aux démarches administratives en ligne

Accessible sur rendez-vous au 01 82 08 38 38 (numéro joignable du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h). Vous êtes en difficulté face au numérique ? La ville du Chesnay-Rocquencourt propose une offre d'accompagnement aux démarches administratives en ligne, accessible en priorité aux Chesnayscourtois(es) : emploi, mobilité, santé, logement.

Un accompagnement budgétaire individuel et familial

Accessible sur rendez-vous au 01 39 23 23 23

Vous avez des difficultés à gérer votre budget, des factures en retard, trop de crédits en cours, un différend avec votre banque ? Ces difficultés peuvent arriver à tous, du jour au lendemain. Vous pouvez en sortir, votre intérêt est d'agir vite. Pour vous écouter, vous guider dans la recherche de solutions et dans une meilleure maîtrise de votre budget, vous pouvez solliciter les bénévoles de l'accompagnement budgétaire. Cette assistance est à la fois anonyme et confidentielle afin de prévenir ou d'accompagner tous les Chesnayscourtois présentant une situation de difficultés financières liées à toute forme d'accident de la vie : chômage, séparation, maladie, surendettement. 2 bénévoles vous reçoivent sur rendez-vous, en mairie, le mercredi matin, de 8 h 30 à 12 h 30.

Les permanences du conciliateur

Accessible sur rendez-vous au 01 39 23 23 23

La conciliation est un mode de règlement amiable de certains litiges, dits litiges de la vie quotidienne (entre personnes, troubles du voisinage, relation bailleur, entre commerçants, problème de copropriété...). Elle peut intervenir en dehors de tout procès, ou devant un juge ou être déléguée à un conciliateur de justice. C'est une procédure simple, rapide et entièrement gratuite. Si elle aboutit, elle donne lieu à un constat d'accord total ou partiel qui peut être homologué par le juge pour lui donner force exécutoire. Un conciliateur de justice a été désigné pour la commune du Chesnay-Rocquencourt. Il vous reçoit sur rendez-vous pris à l'accueil de la mairie .

Les permanences juridiques

Accessible sur rendez-vous au 01 39 23 23 23

Vous rencontrez des difficultés d'ordre juridique, les permanences juridiques vous permettent d'obtenir les informations et conseils d'un avocat sur l'entendue d'un droit, la marche à suivre pour en assurer sa sauvegarde et déterminer si l'assistance d'un avocat semble souhaitable. Les permanences sont assurées en mairie, sur rendezvous, les 1er et 3e samedis de chaque mois, par un avocat désigné par le barreau de Versailles.

Mairie du Chesnay-Rocquencourt

9 rue Pottier bp 150 - Le Chesnay
78155 Le Chesnay- Rocquencourt cedex
Tél : 01 39 23 23 23
mairie@lechesnay-rocquencourt.fr

Tous les horaires

Mentions Légales Webmestre Contribuer Inexine

[retour en haut de la page]

Ce site utilise le dépôt de cookies destinés à mesurer la fréquentation du site et à vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des remontées de contenus de platefor

Source URL: <http://www.mairie-rocquencourt.fr/article/des-permanences-en-mairie-pour-faciliter-vos-demarches-du-quotidien>